

Pamiers, le 29 octobre 2018

Le Président du Conseil Ariégeois des Parents d'Elèves

A l'attention de Madame la Rectrice de l'Académie de Toulouse
Rectorat de Toulouse
75 Rue Saint-Roch
31400 TOULOUSE



Objet :

Signalement d'un dysfonctionnement en cours de Français de 1^{ère} S SVT et 1^{ère} S SI – Lycée Pyrène

C.A.P.E.

Conseil Ariégeois de Parents d'Elèves

Courrier suivi par :
Patrice Buche
Président du CAPE

Courriel :
Ca.parents.eleves@gmail.com

Adresse Postale Personnelle :
Maison des Associations
7 Bis Rue Saint-Vincent
BP 20170
09104 PAMIERS Cedex

Madame La Rectrice de l'Académie de Toulouse,

Nous avons l'honneur de vous signaler, le dysfonctionnement majeur qui impacte actuellement les cours de Français de deux Premières –S SVT et S SI.

En effet, nous avons été sollicités par bon nombre de famille de ces deux classes afin de solutionner une situation qui parait incompréhensible et insatisfaisante. Un groupe de parents vous ont interpellé par écrit en vous annexant un certain nombre de documents qui font état de la situation.

Il semblerait que ce professeur, stagiaire, avoue même ne pas se sentir capable d'assurer les classes tant dans les contenus que dans la maîtrise du programme.

Après de nombreux rendez vous tant par les parents que de notre association avec Mr Le Proviseur, il apparait que ce dernier et le corps d'inspection aient mis en place un dispositif d'accompagnement dans le but d'aider Mr Fallet-Geerts dans son exercice. Pour autant, ce dispositif mis en place fin septembre montre ses limites et se révèle inefficace un mois après : ce professeur stagiaire déclare encore auprès des élèves ne pas connaître l'épreuve anticipée de français (corpus, analyse de texte.), comme ne pas être en capacité de les soutenir durant cette année. Face à ses doutes, les cours restent peu structurés.

Compte tenu de l'avancée de l'année et l'objectif du baccalauréat, les élèves ne bénéficient pas d'un enseignement adapté sachant qu'ils ont toujours adopté un comportement mature face aux difficultés de leur professeur. L'enseignant comme les élèves se retrouvent en difficultés et en souffrance.

Aussi, nous vous demandons d'intervenir de toute urgence afin de traiter cette situation de manière durable et satisfaisante.

En espérant que vous-même et vos services mettront tout en œuvre afin de remédier très rapidement à ce dysfonctionnement pour que les élèves ne soient pas pénalisés pour l'épreuve du baccalauréat. De même, cette situation est préjudiciable à leur orientation future : sachant que bon nombre d'écoles post bac vérifient les capacités en français de leurs futurs étudiants ; à compétences égales, ces élèves, aujourd'hui en 1^{ère} SSVT et 1^{ère} SSI seront lourdement impactés.

Nous vous remercions de nous tenir informés des suites données à cette demande urgente.

Nous vous prions d'agréer, Madame La Rectrice de l'Académie de Toulouse, nos cordiales salutations.

Pour l'association CAPE
Le Président
Patrice BUCHE